



## DESCRIPTIF - MODULE B7

### « STAGE PRATIQUE DE FORMATION »

<b>Description</b>	Le stage de formation constitue le dernier module de la formation de moniteur de conduite. Les futurs moniteurs de conduite doivent appliquer leur savoir et leurs capacités pour former de réels élèves conducteurs. Comme pour toute autre formation, dans la profession de moniteur de conduite aussi, l'application pratique révèle si l'apprenant comprend les contenus de la formation et s'il parvient à les mettre en pratique. Savoir gérer de vrais élèves conducteurs dans le trafic réel, choisir des objectifs d'apprentissage judicieux, adapter les étapes de l'apprentissage quant à la méthode et au contenu à des élèves conducteurs différents, ne représentent qu'une partie des capacités requises. Le stage de formation est fondamental pour l'activité professionnelle future et pose par conséquent également des exigences particulièrement élevées pour les moniteurs de conduite chargés du stage.
<b>Prérequis</b>	Certificat de compétence des modules B1 à B6.
<b>Groupe-cible</b>	Nouveaux moniteurs.
<b>Compétence opérationnelle</b>	Les apprenants sont en mesure de former intégralement, sous la surveillance du fournisseur de modules, cinq élèves conducteurs jusqu'à ce qu'ils soient aptes à se présenter à l'examen.
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Formation de conduite théorique et pratique intégrale de 5 élèves conducteurs sous la surveillance des fournisseurs de modules agréés ;</li><li>• Tenue des moyens de contrôle selon art. 15 de l'OMCo ;</li><li>• Définir un profil de compétence et des sujets/objectifs pour le développement des compétences professionnelles ;</li><li>• Appréciation critique des leçons dispensées, consignation des propres processus d'apprentissage, possibilités d'amélioration, etc. ;</li><li>• Etablir le rapport final de stage et créer le portfolio.</li></ul>
<b>Positionnement du module</b>	Le module B7 « Stage de formation » sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de Moniteur / Monitrice de conduite automobile.
<b>Certificat de compétence B7</b>	Sur la base de leurs compétences professionnelles pratiques, les apprenants rédigent un rapport final de stage ciblé et réfléchi qui est évalué par le fournisseur du module. Les consignes pour l'élaboration du rapport final sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>• Auto-évaluation mensuelle des compétences professionnelles techniques, méthodiques, personnelles, sociales (fichier Excel fourni) ;</li><li>• Résultat des évaluations réalisées par les Formateurs ;</li><li>• Définition des champs d'action ;</li><li>• Définition des sujets de développement individuels ;</li><li>• Définition des objectifs individuels ;</li><li>• Mesures pour atteindre les objectifs ;</li><li>• Résultats obtenus.</li></ul>
<b>Brevet fédéral de Moniteur/Monitrice de conduite</b>	Les modules B1 à B7 sont nécessaires pour l'admission à l'examen du brevet fédéral de Moniteur/Monitrice de conduite. Les candidats qui ont obtenu les 7 certificats modulaires peuvent s'inscrire à l'examen professionnel. L'inscription aux examens s'effectue par voie électronique. Elle requiert la création d'un login dans l'outil Admin de l'ASMC.  <i>Association suisse des moniteurs de conduite ASMC</i> <i>Secrétariat CAQ</i> <i>Case postale 8150</i> <i>3001 Berne</i>



<b>Remarques</b>	Les stages de formation sont réalisés sur la base des directives de l'organe responsable (règlement et directives sur le profil professionnel moniteur/monitrice de conduite).
<b>Dates</b>	Selon la planification du prestataire du module. <i>« Les cours encadrés se déroulent sur le lieu défini par le prestataire du module et les cours autonomes auprès du Moniteur de conduite responsable du stage de formation. »</i>
<b>Horaire</b>	08h15 – 12h00 (pause de 10h00 à 10h30) 13h00 – 16h45 (pause de 14h45 à 15h15)
<b>Durée du module</b>	200h à 250h de temps de présence 6 à 8 mois.
<b>Travail autonome</b>	Des lectures d'approfondissement, une réflexion individuelle régulière (auto-évaluation) et l'élaboration de la documentation pour l'évaluation des compétences du module font notamment partie du travail autonome.
<b>Accompagnement des apprenants durant le stage</b>	Durant le stage de formation, les apprenants sont suivis et coachés par les Formateurs de l'école.
<b>Prix</b>	Selon les tarifs en vigueur.
<b>Lieu</b>	Fédération romande des écoles de conduite – Route du Village 14 – 1070 Puidoux.